

Communication. Brest sera « fibrée » à 100 % par Orange d'ici fin 2016

À la fin de l'année 2016, 100 % de la ville de Brest sera éligible à la fibre optique d'Orange. Elle sera l'une des neuf villes françaises dans ce cas. L'ambition est de parvenir au même résultat pour la totalité de la métropole, à l'horizon 2020.

France Heringer-Jallot, d'Orange, ici avec François Cuillandre, maire, s'est engagée à ce que Brest soit, d'ici 20 mois, l'une des neuf villes françaises couvertes à 100 %.



Nouvelle étape dans l'application du plan français devant permettre l'accès du plus grand nombre au très haut débit : d'ici 20 mois, Brest fera partie des neuf villes françaises (*) couvertes à 100 % par la fibre optique d'Orange. Tel est, en tout cas, l'engagement de l'entreprise, exprimé hier par sa directrice pour la région Ouest, France Heringer-Jallot, en présence du maire de la ville et président de sa métropole, François Cuillandre.

Cette montée en puissance de la fibre optique est une réponse à la hausse constante des besoins et attentes de chacun (grand public, professionnels, entreprises) en puissance numérique. Ce qu'illustre notamment l'augmentation spectaculaire du nombre moyen d'écrans et d'objets connectés (télévision, ordinateurs, téléphones, tablettes,

consoles de jeux...) par foyer : on en comptait quatre en 2009, contre 6,5 en 2014 (et sans doute 13, selon les projections, à l'horizon 2022).

25 % des logements bretons déjà éligibles sont brestois

À cette date, 25 % des logements de la ville – soit environ 19.000 – sont déjà éligibles à la Fibre Orange, ce qui correspond aussi au pourcentage des foyers bretons qui le sont. Ce taux devrait passer à 50 % d'ici la fin 2015, et donc à 100 % un an plus tard. L'objectif est aussi de couvrir, d'ici 2020, 100 % du territoire de la métropole brestoise, où le dossier avance peu à peu, que ce soit à Bohars, Plouzané ou Plougastel. Dans les villes qui seront ainsi « fibrées » à 100 %, mais aussi partout où la fibre est déjà déployée, Orange proposera systématiquement,

à partir du mois prochain, ses offres Fibre aux clients éligibles grand public, lorsqu'ils viendront dans ses agences ou lors d'un changement d'offre.

Dans la région Bretagne, 14 communes sont ouvertes à la commercialisation de la fibre en 2015. En parallèle, le programme public « Bretagne Haut débit » accompagne la mise en place de la fibre dans les secteurs qui ne sont pas couverts par le dispositif d'Orange, notamment via une modernisation du réseau cuivre.

() Outre Brest, Bayonne, Caen, Lyon, sept communes de la métropole de Lille (Villeneuve d'Ascq, Marcq-en-Barœul, Wasquehal, Lezennes, La Madeleine, Lambersart, Mons-en-Barœul), Metz, Montpellier, Nice et Paris.*